
Troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 21 juin 2022 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 204

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Sara Caron-Guay	Présidente (2024)
M ^{me} Julie Malo-Sauvé	Vice-présidente (2023)
M ^{me} Hélène Paradis	Secrétaire (2023)
M ^{me} Anne Gagné	Trésorière cooptée (2023)
M. Gabriel Boisvert	Administrateur (2023)
M ^{me} Camille Baril	Administratrice (2022)
M ^{me} Marie Langlois	Administratrice cooptée (2023)
M ^{me} Noémie Manseau	Administratrice cooptée (2023)

ABSENCES :

M. Jonathan Tedeschi	Administrateur (2024)
M. Pierre-Luc Brisson	Administrateur (2024)
M. Thiago Nogueira	Administrateur (2023)

M^{me} Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale, Montcalm–Saint-Sacrement
M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-03-03	Adoption du procès-verbal du 24 mai 2022	19 h 10
22-03-04	Trésorerie	19 h 20
22-03-05	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 30
	- Cooptation de postes au conseil d'administration	
	- Calendrier des rencontres 2022-2023	
	- Registraire des entreprises	
	- Consultations publiques à venir	
22-03-06	Période d'échange réservée aux conseillères municipales	19 h 45
22-03-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 05
22-03-08	Période des comités de travail du conseil d'administration	20 h 20
22-03-09	Correspondance	20 h 45
22-03-10	Divers	20 h 50
22-03-11	Levée de l'assemblée	21 h

Procès-verbal

22-03-01 Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h.

22-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des points sont ajoutés concernant les jeux d'eau aux Plaines d'Abraham et le stationnement boisé.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Julie Malo-Sauvé, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Hélène Paradis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-03-03 Adoption du procès-verbal du 24 mai 2022

À la page 9, sous l'onglet Public-sac, la première phrase est remplacée par la suivante : M. Gabriel Boisvert demande si la Ville a entamé une réflexion sur le modèle de distribution par adhésion de Publisacs qui a été adopté à Mirabel et à Montréal.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Anne Gagné, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Camille Baril, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 24 mai 2022 tel que modifié.

Suivi du procès-verbal

Signataires effets bancaires – Les modifications requises n'ont pu être effectuées. Une résolution est prise plus loin concernant le Registraire des entreprises.

Nettoyage de rues – M^{me} Gagné signale qu'elle a été remorquée le 25 mai au lendemain de la rencontre du conseil de quartier. Elle n'a pas vu les panneaux interdisant le stationnement parce qu'ils étaient masqués par les voitures stationnées et non visibles dans l'obscurité. De plus, sur la [carte interactive de la Ville](#), la semaine prévue de nettoyage avait été reportée sans qu'une nouvelle date soit indiquée. Elle va contester la contravention et souhaiterait que les façons de faire soient améliorées. Une résolution en ce sens est adoptée plus loin.

22-03-04 Trésorerie

1. État des revenus et dépenses

La déclaration annuelle du conseil de quartier doit être mise à jour au Registraire des entreprises pour permettre les changements de signataires auprès de l'institution bancaire. M. Bergeron s'en occupe. M^{me} Gagné va communiquer avec le trésorier précédent, M. Vernes. Elle transmettra l'état de compte au conseil d'administration lorsqu'elle aura accès au compte bancaire.

2. Paiement et factures

RÉSOLUTION 22-CA-15

Concernant le paiement de la rédaction du procès-verbal du 21 juin 2022

*CONSIDÉRANT la résolution 21-CA-28 autorisant l'engagement financier ;
SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Julie Malo-Sauvé, DUMENT
APPUYÉE PAR M. Gabriel Boisvert, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de
payer 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 21 juin 2022.*

Concernant la facture de MonMontcalm.com qui est présentée à l'écran, M. Boisvert demande dans quelle mesure des frais de retard devraient s'appliquer puisque le conseil vient de se prononcer sur son adhésion. M^{me} Gagné fait remarquer que la facture remonte à 2021. M. Bergeron va faire les vérifications nécessaires auprès de Monmontcalm. La résolution de paiement est reportée à la prochaine assemblée.

22-03-05 Fonctionnement du conseil d'administration

1. Cooptation de postes au conseil d'administration

Deux candidatures ont été déposées pour des postes cooptés et elles sont conformes sauf que le [formulaire d'attestation](#) de la Société de développement commercial du quartier Montcalm (SDC) désignant M^{me} Marie Langlois comme représentante de l'organisme n'a pu être déposé. Le formulaire sera rempli à la prochaine séance du conseil d'administration de la SDC qui se tient en août.

Les deux candidates se présentent. M^{me} Marie Langlois est directrice générale de la SDC du quartier Montcalm depuis la [fin novembre 2021](#). Elle succède à M. Jean-Pierre Bédard. Elle demeure à l'île d'Orléans où

elle a été directrice générale de la Chambre de commerce. Elle est très familière avec les procédures des conseils d'administration.

M^{me} Noémie Manseau réside dans le quartier depuis trois ans, dans le secteur de la rue des Franciscains. Elle était membre du conseil d'administration du conseil de quartier depuis octobre 2020 et en a été présidente de mai 2021 à avril 2022. Elle souhaite poursuivre son implication au sein du conseil.

RÉSOLUTION 22-CA-16

Concernant la nomination de deux administratrices cooptées au sein du conseil de quartier de Montcalm

CONSIDÉRANT les candidatures de M^{me} Marie Langlois et de M^{me} Noémie Manseau à titre de membres cooptés ;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures sont complètes et conformes sous réserve que M^{me} Langlois, qui n'est pas résidente du quartier, fournisse le formulaire d'attestation dûment signé par la Société de développement commercial du quartier Montcalm (SDC) qu'elle représente ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Anne Gagné, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Hélène Paradis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M^{me} Marie Langlois et M^{me} Noémie Manseau comme administratrices cooptées au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Leur mandat commence maintenant et se termine en avril 2023.

2. Calendrier des rencontres 2022-2023

Les membres du conseil d'administration conviennent que les prochaines rencontres se tiendront comme maintenant le quatrième mardi du mois à 19 h. La séance de ce soir se tient exceptionnellement le troisième mardi pour permettre aux membres de profiter des jours fériés de la fin juin.

Les rencontres pourraient se tenir en mode hybride à partir de l'automne. Le quorum devra cependant être obtenu en présentiel jusqu'à ce qu'il puisse se faire de manière virtuelle avec la révision du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier qui est en cours.

Les rencontres en présentiel se tiendront au Centre des Loisirs Montcalm.

3. Registraire des entreprises

RÉSOLUTION 22-CA-17

Concernant la mise à jour de la déclaration annuelle au Registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie Langlois, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Anne Gagné, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration mandate M. Denis Bergeron comme responsable des communications avec le Registraire des entreprises et de la mise à jour de

la déclaration de la personne morale, incluant le paiement des frais applicables de 37 \$ qui lui seront remboursés par le conseil de quartier.

4. Consultations publiques à venir

Aucune consultation n'est prévue pour septembre. Une consultation devrait avoir lieu plus tard à l'automne concernant la révision du Plan particulier d'urbanisme – Pôle urbain Belvédère ([PPU](#)).

Quant à la consultation publique qui se tient en ligne jusqu'au 8 juillet 2022 sur [la déminéralisation et le verdissement](#), il s'agit d'une consultation qui se tient sur l'ensemble du territoire de la Ville et qui ne relève pas des conseils de quartier.

22-03-06 Période d'échange réservée aux conseillères municipales

En raison du changement de date pour la tenue de l'assemblée, les deux conseillères du district ne pouvaient être présentes ce soir. Le conseil d'administration leur a toutefois transmis des questions auxquelles elles ont répondu par écrit.

Tabliers de manœuvre – Concernant la consultation sur les tabliers de manœuvre, il sera proposé au prochain conseil d'arrondissement d'aller de l'avant avec les modifications pour les zones proposées à priori. Les conseillères se sont assurées que l'administration municipale a pris bonne note de la résolution du conseil de quartier voulant que les modifications soient aussi apportées à d'autres zones contiguës (résolution 22-CA-05). Cela sera toutefois fait dans un deuxième temps parce que le règlement est déjà prêt pour les zones à l'étude.

[Sondage à la SDC Montcalm sur le tramway](#) – L'administration municipale a pris bonne note des résultats du sondage et a pu discuter avec la directrice de la SDC de la rue Cartier, M^{me} Langlois, ainsi qu'avec son président, M. Adem. Un canal de communication a été établi depuis plusieurs mois déjà et la Ville s'assurera de prendre le temps de répondre aux préoccupations des commerçants. Des rencontres de groupe pourront avoir lieu tandis que les rencontres individuelles se poursuivent.

Terrains de Quebec High School et de Saint-Patrick – Il est prévu que les écoles déménageront dans leurs nouveaux locaux en 2026 et 2027. La commission scolaire Central Québec ([CQSB](#)) a des baux emphytéotiques avec différents propriétaires, dont une fiducie privée pour le Quebec High School et une congrégation religieuse pour Saint-Patrick. Les intentions de ces derniers ne sont pas connues, mais il est certain que la Ville souhaitera les rencontrer en raison des lieux privilégiés que ces terrains représentent.

Navette pour desservir la plage de la promenade Samuel-De-Champlain – Il n'y a pas de navette prévue pour le moment, mais la demande sera adressée à M^{me} Maude Mercier-Larouche, conseillère et présidente du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Corridor scolaire École Anne-Hébert – Une rencontre sera organisée à l’automne concernant une demande des parents relative à la circulation aux abords de l’école.

Projet Solstice, 871 Grande Allée Ouest – Les conseillères communiqueront prochainement avec le conseil sur le sujet.

Intersection Moncton / chemin Sainte-Foy – Les conseillères vont s’informer concernant les enjeux de sécurité routière à l’intersection.

22-03-07 Période de questions et commentaires du public

Quebec High School – Une citoyenne s’interroge sur les motifs du conseil de quartier concernant leur intérêt pour les terrains des écoles anglophones. En fait, plusieurs parents de l’école Anne-Hébert utilisent le terrain du Quebec High School pour jouer en dehors des heures scolaires, tant en hiver qu’en été. Le terrain de Saint-Patrick est situé dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste, mais il est limitrophe au quartier Montcalm. Dans les deux cas, le conseil s’intéresse à l’usage qui sera fait de ces terrains.

Un citoyen mentionne que la Commission scolaire Central Québec va tenir une rencontre le 25 octobre 2022 à 19 h au Quebec High School pour discuter des zones de fréquentation des étudiants des deux établissements.

Un citoyen demande si le zonage des terrains permet la construction résidentielle. On vérifie de plus près, mais il semble qu’il soit institutionnel.

Une citoyenne souhaiterait que le conseil contacte la commission scolaire pour en savoir davantage au sujet des terrains. Une résolution est prise en ce sens.

RÉSOLUTION 22-CA-18

Concernant une demande d’informations à la Commission scolaire Central Québec relativement à d’éventuels projets sur le terrain du Quebec High School

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Julie Malo-Sauvé, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d’administration du conseil de quartier de Montcalm mandate la présidente, M^{me} Sara Caron-Guay, pour qu’elle sollicite par écrit une rencontre avec les représentants de la commission scolaire Central Québec afin que soient présentés les scénarios envisagés pour Quebec High School.

Un citoyen fait le point sur différents sujets qu’il a adressés au conseil de quartier lors des assemblées précédentes.

855, avenue Belvédère – Une plainte a été faite à la Ville et une démarche a été entreprise auprès de la Banque Nationale du 855, boulevard René-Lévesque O. afin qu’elle rectifie la situation.

Design des stations – Un citoyen a reçu un avis le 13 mai dernier mentionnant qu’un [Guide des lignes directrices de design](#) sera remis aux partenaires privés sélectionnés par le Bureau de projet pour la conception et

la construction des infrastructures du tramway en tenant compte des spécificités de chaque lieu. Il souhaiterait des précisions à ce sujet.

Styles architecturaux du quartier – Le citoyen souhaiterait que le projet de résolution qu’il a présenté à la rencontre du 22 mars 2022 soit considéré par le comité Cadre bâti.

Festival – Le citoyen souhaiterait savoir si le conseil de quartier pourrait obtenir une [subvention de la part du Bureau des grands événements](#) pour la tenue d’un grand événement du genre festival de fanfares militaires ou de chorales.

M^{me} Langlois croit que le programme de subvention s’adresse à des SDC ou des RGA (regroupements de gens d’affaires). Le cas échéant, le conseil de quartier devrait passer par la SDC pour obtenir une subvention. Celle-ci ne couvrirait pas la totalité des frais encourus pour la tenue de l’événement.

L’organisation d’un tel événement demande du temps et de l’énergie. Le conseil de quartier n’est peut-être pas le mieux placé compte tenu de ses ressources limitées et du fait que cela ne fait pas partie de son mandat.

M. Bergeron mentionne que le conseil de quartier peut organiser de grands événements, s’adjoindre d’autres personnes ou organismes et obtenir du financement de différentes sources. La Ville peut également prêter du matériel et fournir des conseils.

Au besoin, si l’intérêt est là, un comité pourrait être créé pour s’en occuper.

Rue privée Boisé des jeunes – La Ville ne dessert pas la rue privée au niveau de la collecte des déchets de sorte que ceux-ci sont apportés au Village Belvédère. M. Bergeron suggère de faire une requête à ce sujet au 311 et de transmettre le numéro de la requête aux conseillères s’il n’y a pas de suivi.

22-03-08 Période des comités de travail du conseil d’administration

Les comités ont été retravaillés lors des rencontres de travail. Toute personne intéressée peut se joindre à l’un ou l’autre des comités en tout temps. Deux citoyens présents dans la salle manifestent leur intérêt pour les comités Transport, Environnement et Cadre bâti.

1. Transports : circulation, signalisation, vélos, stationnement, mobilité durable

M. Thiago Nogueira a manifesté son intérêt à être responsable du comité.

Comme convenu plus tôt, une résolution est prise concernant le nettoyage des rues.

RÉSOLUTION 22-CA-19

Concernant une demande à la Ville relativement au nettoyage des rues

CONSIDÉRANT QUE les tréteaux actuellement installés lors des nettoyages de rue sont inefficaces pour aviser la population de ces nettoyages et que le conseil de quartier a déjà alerté la ville de Québec du problème récurrent [en novembre 2021](#) ;

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Boisvert, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm demande à la Ville de Québec que les feux clignotants employés en hiver pour indiquer les opérations de déneigement et l'interdiction de stationnement sur rue le soient aussi au moment du nettoyage des rues au printemps et à l'automne.

M. Bergeron suggère d'acheminer la résolution aux conseillères du quartier de même qu'au conseiller responsable du transport, M. Pierre-Luc Lachance, ainsi qu'au Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) et à la Division de l'entretien des voies publiques. Il se charge de transmettre la résolution.

2. Environnement : écologie, espaces verts, parcs, compost et verdissement

M^{me} Camille Baril a manifesté son intérêt à être responsable du comité.

3. Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication

M^{me} Julie Malo-Sauvé a manifesté son intérêt à être responsable du comité.

4. Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification

Le responsable du comité sera M. Gabriel Boisvert. Ce dernier suggère que le comité discute, lors de sa prochaine rencontre, de la proposition de résolution formulée par un citoyen concernant le verdissement des stationnements.

22-03-09 Correspondance

Communications reçues

[Revue Urbanité, printemps-été 2022.](#)

22-03-10 Divers

Procès-verbal et ordre du jour – Idéalement, il n'y aurait plus de copies papier, mais étant donné que des personnes dans l'assistance souhaitent encore en avoir, le nombre de copies sera réduit à 2 ou 3 pour les procès-verbaux et un peu plus pour les ordres de jour.

Jeux d'eau aux Plaines d'Abraham – Depuis quelque temps, la tuyauterie est bloquée et l'eau déborde sur la pelouse. M. Bergeron suggère d'appeler au 311.

Ruelle des Franciscains – M^{me} Manseau mentionne que la ruelle a été complètement abîmée par le chantier de construction. M. Bergeron indique que c'est le propriétaire qui est responsable. Il suggère d'appeler au 311 et de transmettre le numéro de requête à M^{me} Vallières-Roland. Plusieurs sujets de plainte et des photos peuvent être ajoutés dans la même requête.

22-03-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h . La prochaine assemblée aura lieu le mardi. 27 septembre 2022.

M^{me} Sara Caron-Guay
Présidente

M^{me} Hélène Paradis
Secrétaire

PROJET